

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Le deux avril deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Chapeiry, dûment convoqué en séance ordinaire, le vingt-quatre mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de François CHARLES, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS EN
EXERCICE : 15**

**NOMBRE DE CONSEILLERS
PRESENTS ET REPRESENTES
:15**

**DELIBERATION
RECEPTIONNEE EN
PREFECTURE LE :**

DELIBERATION PUBLIEE LE :

PRESENTS :

AGUETTAND-PIEMONTAIS Chantal

AGUETTAND-PIEMONTAIS Julien

BERTHET David

BETEND Claire

BIBOLLET Benoît

CHARLES François

COSTER Mathieu

DALEX Jeremy

GERMAIN Marie-Jeanne

GURCEL Virginia

HIERSO Georges

LAPERRIERE Véronique

PELISSIER Stéphane

REDOUX-DUMERMUTH Chantal

COURENQ-THOMAS Julie

ONT DONNE PROCURATION :

COSTER Mathieu

SECRETAIRE DE SEANCE :

BETEND Claire

DÉLIBÉRATION N°24/2026 - ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Monsieur Le Maire présente le dossier de demande de subvention de la coopérative scolaire pour l'année 2026. Il propose d'attribuer une subvention de 3000 € ayant pour objet le financement des bus et sorties au centre nautique.

La subvention attribuée sera inscrite au budget primitif 2026, compte 657364.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

- **D'attribuer** une subvention d'un montant de 3 000 € à la coopérative scolaire pour l'année 2026.
- **D'Autoriser** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **Dit** que les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif 2026.
- **Précise** que les conseillers membres des associations concernées n'ont pas pris part au vote des subventions accordées à celles-ci.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 15 voix

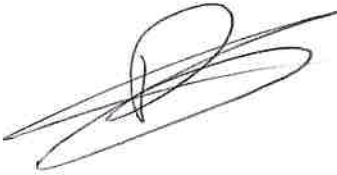
Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme

La Secrétaire de séance
Claire BETEND



Le Maire
François CHARLES

